

au conservatoire

toutes les MUSIQUES

Pour toutes et tous

Nouveau

Cours de Théâtre
Dès septembre 2022



LA MUSIQUE
AFFRANCHIE

VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agglo

Sommaire

PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE	3
NOUVEAU : THÉÂTRE	4
DÉBUTER	5
SE PERFECTIONNER ET PRATIQUER	6
INSTRUMENTS ET CHANTS	7
LES PARCOURS	8
ENSEMBLE(S)!	9
À TOUTES VOIX !	10
MUSIQUES D'AUJOURD'HUI !	11
JAZZons !	12
UN CONSERVATOIRE, UN TERRITOIRE	13
LES CLASSES ARTISTIQUES DANS LES ÉCOLES ..	14
EN PRATIQUE	15

Acteur majeur de la vie culturelle du territoire, le conservatoire de la Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône accompagne petits et grands, débutants, amateurs ou futurs professionnels désireux d'apprendre la musique ou de perfectionner leur pratique au travers de parcours pédagogiques diversifiés et reconnus par le Ministère de la Culture.

En cohérence avec le Projet Culturel de Territoire, ses missions embrassent aussi les actions de sensibilisation, le rayonnement territorial et la valorisation de la création artistique d'aujourd'hui.

Au travers de nombreux projets, partenariats et résidences d'artistes, le conservatoire permet aux élèves des écoles élémentaires de l'agglomération, mais aussi aux habitants des communes du territoire de partager de riches moments artistiques.



870 élèves



55 professeurs



+ de 100 concerts et spectacles par an

Des interventions "musique" auprès de 110 classes élémentaires soit près de 3 000 enfants

Nouveau Théâtre

Une nouvelle spécialité

À partir de septembre 2022, le conservatoire développera progressivement un enseignement du théâtre.

Des ateliers de découverte ou d'initiation seront proposés pour la saison 2022/2023.

S'en suivra la mise en place pour la saison suivante, de véritables parcours d'apprentissage, répondant aux cadres définis par le Ministère de la Culture.

Art émancipateur par excellence, il s'agira, par une approche globale des arts du théâtre et le lien avec la création d'aujourd'hui d'aborder les différentes facettes du jeu d'acteur (travail du corps, de la voix, de l'imaginaire, le rapport au texte, ...).

Un flyer spécifique sera disponible entre juin et septembre au conservatoire ou sur agglo-villefranche.fr

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Fruit d'un partenariat avec le collège Jean Moulin et le théâtre de Villefranche, les classes à horaires aménagés théâtre, proposent depuis 2019, à une trentaine d'adolescents de 4ème et 3ème, de travailler la prise de parole, la conduite d'un récit, d'explorer le jeu dramatique, de développer leur imaginaire, ...

Débuter

Enfants

Premiers pas

À 6 ans (classe de CP) chanter, bouger, jouer, écouter, vivre la musique de tout son corps, voilà le programme des ateliers d'éveil.

Cours hebdo : éveil, 1h

Découvrir

À partir de 7 ans (classe de CE1) il est temps de choisir un instrument, d'aborder l'apprentissage de ce nouveau langage - la musique - et de construire les bases solides d'une pratique musicale autonome. L'imagination, la créativité mais aussi la joie du chant et du jeu en groupe constituent le cœur des pédagogies déployées.

Cours hebdo : instrument ou chant, ~1/2h + langage musical, 1h + ensemble, ~3/4h

Adolescents / adultes

Débuter la musique à l'adolescence ou à l'âge adulte, c'est possible.

À un rythme et avec des contenus adaptés, le parcours débutant ados / adultes permet d'entrer concrètement dans la pratique musicale et ce faisant, d'acquérir les outils d'une pratique riche et autonome.

Cours hebdo : instrument ou chant, ~1/2h + langage musical, 1h (ensemble, en option)

Se perfectionner & pratiquer

Explorer / Approfondir

Le premier palier de compétences franchi, il s'agit tout à la fois de développer une pleine maîtrise de son instrument ou de sa voix mais aussi, d'ouvrir large son horizon et d'affirmer ses choix pour construire sa personnalité d'artiste-citoyen. À ce stade, les parcours s'adaptent aux besoins et objectifs de chacun, pratique de loisirs qualitative ou formation plus approfondie aboutissant pour certains, à une orientation vers des formations professionnelles.

L'enseignement modulaire permet de personnaliser le cursus selon les besoins et les choix esthétiques (classique, musiques anciennes, traditionnelles, électroniques, jazz, rock, ...)

*Plusieurs parcours combinant instrument ou chant, ensemble et modules trimestriels.
Se renseigner auprès du conservatoire.*

Pratiquer en amateur

Poursuivre une pratique musicale au terme d'un parcours au conservatoire ou la reprendre après une pause même longue ; le conservatoire propose une offre diversifiée permettant à chaque musicien amateur de s'épanouir dans un cadre stimulant.

- Jouer dans un orchestre ou un groupe en jazz, rock, trad', baroque,
- Chanter en chœur,
- Bénéficier d'un accompagnement pour créer son propre groupe quelle que soit l'esthétique ou réactualiser, compléter ses compétences.

Se renseigner auprès du conservatoire.

INSTRUMENTS ET CHANTS

Cordes

Violon, violon baroque, alto, violoncelle, contrebasse, guitare

Vents

Flûte traversière, flûte à bec, traverso, clarinette, hautbois, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba

Percussions et batterie

Claviers

Piano, accordéon, orgue, clavecin

Chant

PARCOURS ADAPTÉ

Les enfants, adolescents, adultes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'apprentissages (dyslexie, dyspraxie ...) sont accueillis au conservatoire.

Un parcours spécifique est élaboré pour répondre au mieux à chaque situation.

Le conservatoire dispose d'un parc d'instruments de location accessible en priorité aux élèves débutants puis selon disponibilité.

LES PARCOURS

● PULSE

Parcours approfondi aboutissant au diplôme CEM

● Premiers pas

Éveil musical

6 ans / CP/ durée 1 an

● Découvrir

Cycle 1

à partir de 7 ans / CE1
Durée moyenne 5 ans

AEM*

● Explorer

Cycle 2

Durée moyenne 4 ans
Dominante «répertoire classique à aujourd'hui», «jazz» ou «création»

BEM*

● Approfondir

Cycle 3

Durée moyenne 3 ans
Dominante «répertoire classique à aujourd'hui», «jazz» ou «création»

CEM*

● Pratiquer

Pratique amateur

● TEMPO

Parcours contractualisé selon les objectifs de chaque élève

Débutant ados / adultes

à partir de 12 ans / 5^{ème}
Durée : 3 ans +/- 1

Perfectionnement ados / adultes

à partir de 13 ans / 4^{ème}
Durée moyenne 4 ans
Contrat de formation individuel ou de groupe

*AEM/BEM/CEM = Attestation / Brevet / Certificat d'Études Musicales

ENSEMBLE (S) !

À tout âge, débutant ou expert, jouer, chanter au sein d'un groupe constitue le cœur de la pratique musicale. Écoute, justesse, rythme, expression; l'énergie commune permet à chacun de se dépasser, de vivre des émotions artistiques fortes. Les nombreuses formations du conservatoire, grands orchestres ou petits ensembles constituent tout à la fois le creuset de l'apprentissage et le lieu de la rencontre avec le public.

- Orchestre symphonique, à cordes ou à vents
- Ateliers de musiques traditionnelles et à danser des Andes, des Balkans de France
- Ensembles de musique baroque, de chambre, par famille d'instruments
- Jazz, musiques actuelles, improvisation, ...



Cordes en Calade / OPUS 92 / Le Big Band

Ces 3 orchestres emblématiques du conservatoire participent activement à la vie musicale de la Communauté d'Agglomération. Ils accueillent les élèves les plus avancés aux côtés de musiciens amateurs et s'investissent dans des projets ambitieux portés par l'établissement. Constitués en associations, ils développent également une riche activité musicale propre à chacun et, au fil de concerts, stages, enregistrements discographiques, au travers de nombreux partenariats et collaborations artistiques de haut niveau, ils rayonnent au-delà du territoire.

À toutes VOIX !

Nous possédons tous

le plus merveilleux des instruments : la voix !

Ainsi, dès le plus jeune âge, chanter est un élément fondamental de l'apprentissage de la musique. Les chœurs d'enfants procurent aux apprentis instrumentistes leurs premières émotions artistiques.

Lyrique, jazz, musiques actuelles, au conservatoire, le chant est présent sous toutes ses formes. Les élèves abordent la technique vocale spécifique à chaque esthétique, s'initient au travail scénique, chantent en groupe ou en solo, a cappella ou accompagnés.

BERNSTEIN - VIVOCE - VOX POP

Les chœurs d'adolescents et d'adultes participent chaque année à des projets diversifiés souvent en lien avec les ensembles instrumentaux ou des artistes invités.



VOIX ENFANTS

Dès l'âge de 8 ans, il est possible de choisir le chant comme discipline principale. Répondant aux besoins spécifiques des voix d'enfants, l'enseignement combine un travail de technique vocale en petits groupes, la pratique chorale et l'apprentissage du langage musical. Au fil de leur progression les élèves ont accès aux mêmes parcours et validations que pour les disciplines instrumentales.

MUSIQUES D'AUJOURD'HUI

Imaginer, manipuler, improviser, créer. Dès le début de l'apprentissage et tout au long du parcours, les démarches d'invention permettent de développer aisance et familiarité avec le langage musical, de s'approprier sa structure par l'expérimentation. Les élèves sont invités à côtoyer les créations et créateurs d'aujourd'hui.

Le pôle Création

Créer une chanson, pièce électronique, œuvre instrumentale, improvisation requiert une haute technicité. Le conservatoire accompagne celles et ceux qui souhaitent élaborer un projet artistique autour de la création :

- travail de groupe, de la scène, de la voix, du micro, ...,
- improvisation, composition, création numérique du niveau débutant à avancé,
- outils, machines et techniques pour harmoniser, arranger, mixer, maquetter, enregistrer, ...,
- pratiques instrumentales : guitare électrique ou basse, clavier, batterie, techniques vocales selon le répertoire,
- rencontres d'artistes.



PARCOURS CRÉATION !

Dès 11 ans, le pôle création propose des parcours adaptés à chaque profil de créateur (instrumentiste, chanteur, compositeur, producteur, concepteur) et à tous les projets, de la pratique amateur au souhait de professionnalisation.

En savoir plus :

plaquette à votre disposition au conservatoire ou sur www.agglo-villefranche.fr

Blues, swing, bebop, latin, ..., nombre de musiques savantes et populaires des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles ont puisé à la source intarissable du jazz, dans un mouvement perpétuel de mutuelle réinvention.

Le conservatoire propose un panel structuré d'enseignements ancrés dans la pratique permettant à chaque musicien, à tout niveau, de développer un socle solide de compétences et savoir-faire, autour de ces répertoires fondateurs et ainsi de construire son projet artistique.

- ateliers impro jazz, jazz manouche,
- ensemble vocal modern'jazz,
- combos jazz débutants ou avancés,
- big-band et big-band junior,
- ear-training, harmonie, culture, arrangement jazz,
- chant et disciplines instrumentales jazz (piano, batterie/percussions, trompette, contrebasse, guitare basse, saxophone, violon, flûte).

PÔLE JAZZ

Initiation au répertoire jazz, premières armes d'improvisateur, pratique amateur ou spécialisation voire professionnalisation, le pôle jazz permet à chacun selon son projet, ses envies, de cheminer dans l'univers fabuleux du jazz.

UN CONSERVATOIRE, UN TERRITOIRE

La saison

Le conservatoire propose chaque année une centaine de manifestations gratuites données par les élèves aux côtés d'artistes invités ou de professeurs investissant salles de spectacle, monuments historiques ou autres lieux insolites le temps d'un concert, spectacle, événement festif, ...

Informations détaillées à retrouver sur la brochure de la saison du conservatoire et sur le site de la Communauté d'Agglomération : www.agglo-villefranche.fr

Les partenariats

Pour mener à bien ses missions, le conservatoire s'appuie sur un important réseau de partenaires parmi lesquels : les communes de l'agglomération, les établissements scolaires, les équipements culturels, les services publics et associations exerçant dans le domaine de la culture et de l'éducation ...

L'ADEPA

Le conservatoire soutient et accompagne l'école de musique de l'ADEPA à Saint-Étienne-des-Oullières : adepa.mus@gmail.com

ATELIERS SUR LE TERRITOIRE

Percussions à Cogny (enfants de 6 à 11 ans)

Ouvert aux débutants, cet atelier hebdomadaire propose d'apprendre à jouer divers instruments à percussion, à improviser et inventer toutes sortes de musiques.

Ateliers d'initiation instrumentale à Lacenas et Blacé

(enfants de 6 à 11 ans)

Ces ateliers proposent de découvrir la musique par le jeu et de s'initier à la pratique de différents instruments.

Renseignements : contacter le conservatoire au 04 74 09 43 10

Les classes artistiques dans les écoles

L'intervention scolaire

Chaque année, les musiciens intervenants réalisent avec plus de 100 classes élémentaires de riches projets artistiques élaborés en concertation avec les enseignants de l'éducation nationale souvent en lien avec les projets du conservatoire, associant artistes invités et partenaires du territoire.

L'Orchestre à l'école publique de Dénicé

Depuis 2020, les enfants du CE2 au CM2 apprennent le violon, l'alto, le violoncelle ou la contrebasse au sein d'un orchestre animé sur le temps scolaire par les enseignants du conservatoire.

La classe Belleróchant scène à l'école Jacques Prévert

Depuis 2021, à l'entrée en CM1 les enfants peuvent choisir de rejoindre la classe Belleróchant scène consacrée au chant et au théâtre pour suivre pendant 2 ans, un enseignement artistique complet comprenant chorale, technique vocale, apprentissage du langage musical, théâtre aboutissant chaque année à la présentation au public d'un "opéra" pour enfants.

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à l'école Dumontet de Villefranche

C'est un dispositif historique du conservatoire. Ces classes sont centrées sur l'apprentissage instrumental et proposent un cursus musical complet sur le temps scolaire du CE1 au CM2.

Les aménagements horaires au collège Claude Bernard

Pour faciliter la pratique artistique, le collège aménage les horaires de certaines classes, permettant aux musiciens de venir au conservatoire en journée.

EN PRATIQUE

Inscriptions

À partir du 9 mai 2022

Informations détaillées sur :
www.agglo-villefranche.fr

Tarifs et modalités de règlement

Chaque année les tarifs sont votés par le Conseil communautaire.

Grille tarifaire détaillée disponible sur le site :
www.agglo-villefranche.fr

Les élèves domiciliés sur les communes d'Ambérieux en Dombes, Ars, Beauregard, Fareins, Rancé, et Savigneux bénéficient pour 2022/2023 du tarif de la Communauté d'Agglomération.



Le règlement

Il s'effectue auprès de la régie du conservatoire en 8 prélèvements automatiques, ou par chèque, chèque vacances, ou espèces (en 3 fois ou en 1 fois).

Le paiement par carte bancaire en ligne est possible pour le paiement en 1 fois.

La bibliothèque du conservatoire

Elle dispose d'un fonds de prêt de 46 000 documents (partitions, livres, enregistrements) accessibles sur le portail commun de la médiathèque de Villefranche :
www.mediathèque-villefranche.com

L'ASPEL, association de parents et élèves adultes bénévoles participe activement à la vie du conservatoire lors de concertations, projets, temps festifs. Elle apporte aux familles de nombreux services et informations (achats groupés de matériels, assurances...).

Pour plus d'infos : www.aspel.fr / aspel69@gmail.com

LES CLASSES THÉÂTRE

Classes à Horaires Aménagés (CHAT)

Depuis 2019, le conservatoire développe progressivement l'enseignement du théâtre. Fruit d'un partenariat avec le collège Jean Moulin et le théâtre de Villefranche, les classes à horaires aménagés théâtre, proposent à une trentaine d'adolescents de 4^{ème} et 3^{ème} de travailler la prise de parole, la conduite d'un récit, d'explorer le jeu dramatique, de développer leur imaginaire.



CONSERVATOIRE
à rayonnement intercommunal
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

96, rue de la sous-préfecture 69400 Villefranche-sur-Saône
04 74 09 43 10
conservatoire@agglomeration-villefranche.fr

LES ENSEIGNEMENTS SE DÉROULENT SUR 3 SITES

Villefranche-sur-Saône

96, rue de la sous-préfecture
04 74 09 43 10
Accueil du public :
lundi et vendredi : 14h - 19h
mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 19h
samedi : 8h30 - 12h30

Limas

11, rue Pierre Ponot
04 74 65 41 69
Accueil du public :
mercredi de 14h à 18h

Jassans-Riottier

rue du collège
(direction Gendarmerie)
04 74 60 75 31
Accueil du public :
mercredi de 14h à 19h

AIN⁰¹
le Département

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agglomération

